

En vertu de la délibération du conseil d'administration de l'Université Lille 3 réuni le 1<sup>er</sup> février 2013, M. ...., directeur du laboratoire....., sur proposition de M..... directeur de recherche souhaite verser une aide de .....€ à M....., pour les dépenses liées à ses déplacements internationaux.

M. ....(doctorant) s'engage à produire dès son retour les justificatifs de frais engagés au titre de sa mission. En l'absence de ces justificatifs, M.....devra rembourser les sommes perçues à ce titre.

Fait à Villeneuve d'Ascq,

Le

Avis motivé :

Directeur du laboratoire

Directeur de recherche

Doctorant